

Aide financière aux études – Foire aux questions

Comment joindre l'aide financière aux études?

Pour toutes informations supplémentaires, vous pouvez consulter le site de l'AFE :

<https://www.quebec.ca/education/aide-financiere-aux-etudes>

Je n'ai pas de code permanent, comment puis-je faire ma demande d'aide financière aux études?

Vous devez remplir le formulaire Demande d'aide financière et le transmettre par la poste.

[Formulaires disponibles](#)

Quelles sont les tâches du personnel qui s'occupe de l'AFE au BCA-OS-FP?

- Confirmation des renseignements scolaires des élèves chaque semaine
- Confirmation de la bourse des stagiaires (programmes SASI et APED)
- Mise à jour des dossiers à la suite d'une annulation ou d'un désistement
- Ajout d'une nouvelle période d'études en cours d'année d'attribution
- Transfert des dossiers en cours d'année d'attribution
- Transmission des demandes dérogatoires
- Transmission d'information ou assistance conseil aux élèves au besoin
- S'assurer que l'AFE dispose des renseignements scolaires à jour pour tous les programmes offerts et de renseignements administratifs à jour

Quel est le code de l'organisme de mon centre de formation professionnelle?

- 762414 – EMSOM – École des métiers du Sud-Ouest de Montréal
- 762435 – EMEMM – École des métiers de l'équipement motorisé de Montréal
- 762457 – EMHM – École des métiers de l'horticulture de Montréal
- 762474 – EMFM – École des métiers des Faubourgs-de-Montréal
- 762477 – EMCM – École des métiers de la construction de Montréal
- 762478 – EMICA
- 762486 – EMMM – École des métiers du meuble de Montréal
- 762490 – EMRTM – École des métiers de la restauration et du tourisme de Montréal
- 762494 – EMAM – École des métiers de l'aérospatiale de Montréal

Quel est le code de mon programme de formation?

Afin d'obtenir l'information, veuillez consulter le portail des admissions. Vous devez d'abord sélectionner votre programme et consulter la section « *Plus d'informations* ».

Si vous êtes connectés dans votre compte, vous pouvez également obtenir cette information dans la section « *Ma demande* ».

Vous devez ajouter un 0 en avant du code du programme lorsque vous compléterez votre demande d'aide financière aux études (Prêts et bourses).

Quels sont les critères d'admissibilité?

<https://www.quebec.ca/education/aide-financiere-aux-etudes/prets-bourses-temps-plein/conditions-admissibilite>

Quels sont les avantages de demander l'aide financière aux études?

<https://www.quebec.ca/education/aide-financiere-aux-etudes/prets-bourses-temps-plein/programme>

Quel montant pourrais-je recevoir?

Vous pouvez effectuer un simulateur de calcul directement sur le site de l'aide financière aux études : <https://www.quebec.ca/education/aide-financiere-aux-etudes/prets-bourses-temps-plein/calcul/simulateur-calcul>

Comment puis-je faire une demande?

Vous pouvez effectuer une demande en ligne si vous possédez un code permanent complet, c'est-à-dire 12 caractères, mais qui ne termine pas par 99. Sinon, vous pouvez effectuer une demande en format papier : <https://www.quebec.ca/education/aide-financiere-aux-etudes/prets-bourses-temps-plein/demarches/demande-prets-bourses>

Combien de mois suis-je admissible?

<https://www.quebec.ca/education/aide-financiere-aux-etudes/prets-bourses-temps-plein/conditions-admissibilite/periode-admissibilite>

Quelle est la limite d'endettement?

<https://www.quebec.ca/education/aide-financiere-aux-etudes/prets-bourses-temps-plein/conditions-admissibilite/limite-endettement>

Comment l'aide est calculé?

<https://www.quebec.ca/education/aide-financiere-aux-etudes/prets-bourses-temps-plein/calcul/calcul-aide-financiere>

Quelles sont les principales dépenses admises?

<https://www.quebec.ca/education/aide-financiere-aux-etudes/prets-bourses-temps-plein/calcul/depenses-admises>

Puis-je recevoir une allocation pour du matériel d'appui?

Vous pourriez recevoir un montant supplémentaire de 500 \$ par session. Ce montant est attribué sous forme de prêt et **devra être remboursé à la fin de vos études**. Il permet d'acquérir du matériel scolaire supplémentaire tel qu'un ordinateur. Vous pouvez le demander au moment de faire votre demande de prêts et bourses ou par la suite en remplissant une déclaration de changement.

Qu'est-ce qu'une année d'attribution?

L'année d'attribution est la période pendant laquelle une aide est accordée à un étudiant. Elle commence le 1^{er} septembre d'une année et se termine le 31 aout de l'année suivante.

- 1^{er} cas: date de début de la formation 2025-09-15, date de fin 2026-11-01 :
 - Deux demandes à faire : 2025-2026 et 2026-2027
- 2^e cas: date de début 2025-09-15, date de fin 2026-10-31
 - Une seule demande à faire: 2025-2026
- 3^e cas: date de début 2025-06-16, date de fin 2026-03-18
 - Une seule demande à faire: 2025-2026

Quel est le délai de traitement et les banques participantes?

Le délai de traitement peut être consulté sur le site de l'AFE :

<https://www.quebec.ca/education/aide-financiere-aux-etudes/dates-de-traitement>

Pour choisir votre institution bancaire, veuillez consulter ce site pour de plus amples informations :

<https://www.quebec.ca/education/aide-financiere-aux-etudes/prets-bourses-temps-plein/choisir-institution-financiere>

Comment faire le transfert de mon dossier AFE vers un autre centre de formation?

Afin que votre dossier soit transféré vers un autre établissement d'enseignement, vous devez nous transmettre les informations suivantes :

- Code permanent;
- Code d'établissement de votre nouveau lieu de formation;
- Code du programme que vous poursuivrez dans votre nouveau lieu de formation;
- Date de début;
- Date de fin;
- Nombre de crédit (si vous transférez à l'université)
- Formation continue ou régulière (Si transfert au cégep)

Comment obtenir mon relevé d'impôt en lien avec l'AFE?

Si une partie de votre prêt a été transformée en bourse, vous recevrez un relevé 1 dans votre dossier en ligne.

Comment la bourse est-elle versée?

L'aide financière à laquelle vous avez droit vous est d'abord versée en totalité sous forme de prêt.

Vous recevez par la suite dans votre dossier en ligne, un avis de conversion de prêt en bourse vous confirmant le montant que le ministère a remboursé à la banque.

Quel est le cycle d'une demande d'aide financière?

1. Début des études : l'élève fait sa demande;
2. Le ministère reçoit la demande : selon le délai de traitement, une fois votre dossier complet;

3. Si la demande est acceptée, le ministère émet un relevé de calcul et transfert le dossier à l'organisme scolaire;
4. L'organisme scolaire procède à la vérification et confirme les renseignements scolaires au ministère;
5. Le ministère émet le certificat de garantie et le dépose dans le dossier en ligne de l'étudiant dans la section AVIS;
6. L'élève imprime le certificat de garantie et le dépose dans l'une des banques participantes;
7. Fin des études : l'élève a une exemption de 6 mois avant de débuter le remboursement de sa dette d'études.